



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3012

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Jonage - Limonest

objet : Politique agricole - Attribution de subventions d'équipement à des exploitations agricoles en lien avec le plan de développement rural (PDR) - Prolongation de la subvention accordée au GAEC Les Vaches dorées

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burriland, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Rouston, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-3012**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
commune (s) :	Jonage - Limonest
objet :	Politique agricole - Attribution de subventions d'équipement à des exploitations agricoles en lien avec le plan de développement rural (PDR) - Prolongation de la subvention accordée au GAEC Les Vaches dorées
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon a approuvé, par la délibération du Conseil n° 2018-2666 du 16 mars 2018, sa politique agricole pour la période 2018-2020.

La politique agricole métropolitaine vise à l'augmentation de la valeur ajoutée de la part des produits cultivés et consommés sur le territoire, le soutien à la transmission des exploitations, l'installation, l'emploi et le renforcement des liens avec la recherche et l'innovation avec les acteurs de la Métropole.

Il est proposé au Conseil de soutenir, en co-financement national des aides européennes agricoles, 4 projets qui ont été examinés en comité de sélection du 26 avril 2018 par les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des 8 départements de Rhône-Alpes, de la Métropole et de l'Etat et validés en comité régional de programmation par les élus de la Région, des 8 départements de Rhône-Alpes, de la Métropole et des services de l'Etat, le 22 juin 2018.

Par ailleurs, à la suite des retards dans les travaux prévus, il est proposé de proroger la durée de validité de la subvention accordée au groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) des Vaches Dorées en décembre 2015.

I - Au titre de la fiche action 4.11 - Investissements individuels pour la triple performance des exploitations d'élevage

Nom de l'exploitation et n° de dossier	Nature des investissements	Coût total (en €) HT	Aide Métropole (en €)	Aide Région (en €)	Aide FEADER (en €)
exploitation individuelle de Eve Achard (RRHA040118DT0690048) à Jonage - caprins et ovins lait	hangar stockage fourrage - chèvrerie 36 places aire paillée intégrale - salle de traite	34 526,27	4 603,50	4 603,50	4 603,50
GAEC La Ferme du Bijou (Élodie Collet) (RRHA040117DT0690157) à Limonest – volailles et maraîchage	aménagement poulailler pour poules pondeuses dans un bâtiment existant avec parcours extérieurs	13 636,08	2 727,22	2 727,21	2 727,21

II - Au titre de la fiche action 4.21 - Transformation, conditionnement, stockage et/ou commercialisation dans le prolongement de la production agricole

Nom de l'exploitation et n° de dossier	Nature des investissements	Coût total (en €) HT	Aide Métropole (en €)	Aide Région (en €)	Aide FEADER (en €)
EARL La Ferme de l'Hermitage (Adrien Bouneau) (RRHA040218DT0690021) à Limonest - caprins	cuve de transformation - séchoir - 2 salles d'affinage et modification du laboratoire	29 261,80	2 926,18	2 926,18	5 852,36
GAEC La Ferme du Bijou (Élodie Collet) (RRHA040117DT0690157) à Limonest - volailles et maraîchage	création d'une chambre froide pour stockage endives et champignons dans bâtiment existant	11 291,00	1 129,10	1 129,10	2 258,20

III - Avenant à la convention avec le GAEC Les Vaches dorées

Lors de la Commission permanente du 7 décembre 2015, il avait été décidé d'accorder une subvention d'un montant maximum de 29 175 € au GAEC Les Vaches dorées pour son projet de développement de l'activité élevage.

Ce projet vise à améliorer la résilience de l'exploitation en termes d'accroissement de la valeur ajoutée, d'amélioration des conditions de travail et d'augmentation de l'autonomie alimentaire au travers de l'extension de la stabulation (logettes et aire paillée), de l'installation d'un séchage en grange, de la construction de silos de stockage avec un aplatisseur pour fabrication des aliments à la ferme et de la création d'un local de vente directe de viande bovine.

Par courrier en date du 24 mai 2018, le GAEC a sollicité la Métropole afin d'obtenir un report du délai de réalisation du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019.

Le GAEC a en effet pris du retard dans la mise en œuvre de son projet du fait du départ d'un de ses associés en septembre 2016 ce qui a rendu l'année 2017 difficile tant sur le plan financier que sur le plan de la main d'œuvre.

Il convient donc de modifier par avenant le délai de caducité de la subvention prévu dans la convention attributive de subvention signée avec le GAEC des Vaches dorées le 29 janvier 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions d'équipement d'un montant total de 11 386 €, répartis comme suit :

- 4 603,50 € au profit de l'exploitation individuelle Eve Achard à Jonage au titre de la TO 4.11,
- 2 727,22 € au profit du GAEC La Ferme du Bijou à Limonest au titre de la TO 4.11,
- 2 926,18 € au profit de l'EARL La Ferme de l'Hermitage à Limonest au titre de la TO 4.21,
- 1 129,10 € au profit du GAEC La Ferme du Bijou à Limonest au titre de la TO 4.21,

dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 de la politique agricole de la Métropole 2018-2020,

b) - l'avenant de la prolongation de la durée de validité de la subvention, accordée en décembre 2015, au GAEC Les Vaches dorées.

2° - Acte que le paiement des subventions au profit de l'exploitation individuelle Eve Achard, du GAEC La Ferme du Bijou et de l'EARL La Ferme de l'Hermitage est confié par la Métropole à l'Agence de services et de paiement (ASP), conformément à la convention tripartite entre la Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ASP, organisme payeur, approuvée par délibération du Conseil de la Métropole n° 2016-1239 du 30 mai 2016 et modifiée par délibération du Conseil de la Métropole n° 2018-2832 du 25 juin 2018.

3° - Autorise monsieur le Président à signer l'avenant, à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme global P27 - Espaces naturels, individualisée le 22 janvier 2018 pour un montant de 280 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P27O5224.

5° - Le montant à payer soit 11 386 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 204.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.